

p.b.75.21.(7) - in

ambasuisse :

le caine	no 261	-o-	tunis	no 90	-t-
beyrouth	103	-t-	rabat	69	-t-
jeddah	50		bagdad	47	-t-
amman	48	-t-	khartoum	58	
alger	160	-t-	tripoli	71	
damas	54	-t-			

copie pour information a ambasuisse :

washington	no 481	-tlo-	
londres	259	-tlo-	
paris	349	-tlo-	(aussi pour ministre hummel, unesco)
vienne	107	-tlo-	
cologne	127	-tlo-	
la haye	69	-tlo-	
swissobser new york	360	-tlo-	

berne, le 16.12.74 17.45h cable no

concerne, declaration conseil federal qu'avez recue.
 1. comme le savez, depuis quelque temps la suisse est exposee de la part certains pays arabes a critiques qui sont allees en s'aggravant. milieux arabes tant officiels que ceux de la presse reprochent a notre pays adopter attitude partielle a egard arabes. griefs portent notamment sur probleme biens en desherance, adhesion suisse au iep, diner geneve pour golda meir au cours duquel des fonds ont ete recolttes pour israel, ainsi qu'attitude mass media au sujet politique arabe, en particulier dans question proche-orient. point culminant ces critiques a ete reduction contribution suisse a unesco decidee par chambres federales durant session qui vient de se terminer.

./.

a. 4 1 2 9 - 4 1 4 6
+++++



- 2 -

des démarches ont été faites sur l'un ou l'autre de ces sujets auprès nos représentants à bagdad, caïre, damas, djeddah, tunis (en rapport aussi avec interview ben salah à tv romande), ainsi que par ambassadeur liban berne qui s'est entretenu à tour de rôle avec chef département et hauts fonctionnaires. selon thèses arabes, suisse se départit de sa neutralité. il appartiendrait au conseil fédéral d'inviter opinion publique et mass media à réexaminer leur attitude qualifiée d'antiarabe et d'intervenir afin de les influencer, voire de corriger votes aux chambres fédérales dans affaire unesco. lors leurs différentes démarches, représentants pays arabes ont laissé planer menaces de mesures représailles contre la suisse.

à ces griefs est venue s'ajouter nouvelle que secrétaire général ligue arabe aurait prié ministres affaires étrangères états arabes de prendre position unanime contre la suisse et en cas besoin organiser séance urgente ligue arabe à ce sujet.

concernant cette dernière nouvelle, intéressant de relever qu'au cours entretien du 12.12. notre ambassadeur au caïre avec secrétaire général ligue arabe riad, celui-ci a précisé à propos attitude ligue à égard suisse que le mot "contre" est impropre, il s'agirait de "concernant". il reconnaît la séparation des pouvoirs suisses. il souhaite que décisions à l'occasion du budget de la confédération 1975, prises d'après lui à moment malheureux, puissent être avec le temps corrigées. ambassadeur gagnébin lui a expliqué la règle du jeu démocratique et majoritaire et a insisté sur l'indépendance des décisions suisses unesco. riad l'assure sentiments sympathiques à l'égard de la suisse et désir collaboration.

2. vu gravité ces derniers développements, vu aussi fait que critiques sont partiellement fondées sur interprétations erronées et reposent souvent sur méconnaissance totale réalité suisse, vu enfin que virulence campagne de presse va en augmentant de part et d'autre, conseil fédéral a décidé publier déclaration qu'avez reçue séparément et dont vous prions porter contenu à connaissance autorités locales en expliquant politique constante de la suisse et en précisant que gouvernement suisse n'a jamais songé à modifier en quoi que ce soit politique traditionnelle de neutralité. convient en outre de rappeler que notre système de démocratie est fondé sur liberté

./.

- 3 -

d'expression et separation des pouvoirs qui empeche gouvernement d'intervenir. par ailleurs, moyens d'influencer mass media sont inexistantes. il en resulte parfois espece de fosse entre executif d'une part, opinion publique, mass media et parlement d'autre part. conseil federal tient a maintenir bonnes relations avec pays arabes aussi, preuve en soit voyage fait au caire en avril-mai 1973 par chef departement et il fera tout en son pouvoir pour poursuivre cette politique.

(ajoutons pour information personnelle qu'opinion publique suisse a ete tres sensibilisee par menaces a peine voilees proferees par certains pays arabes et que conseil federal a pris en consideration ce facteur en publiant sa declaration).

3. pour ceux qui ont ete questionnes et pour cas ou sujets ayant provoque critiques seraient abordes ailleurs, pouvez repondre comme suit :

3.1. unesco : voir cables des 9 et 11.12., ainsi qu'informations complementaires que recevez separement.

3.2. biens en desherence : voir cable du 9.9. precisions a ce propos que conseil national a approuve arrete federal 10.12. avec modification : en lieu et place cicr, un tiers des fonds sera remis a centrale suisse d'aide au refugies. conseil etats se prononcera en mars prochain.

3.3. iep : voir cable du 15.11.

3.4. diner golda meir geneve : s'agissait diner organise par privs. montant article de 100.000 dollars par invite est tres exagere. autorites suisses n'ont pas pouvoir interdire organisation d'un tel diner par des particuliers. d'ailleurs, milieux favorables a cause arabe sont libres d'en faire autant et d'inviter ancien ministre d'un pays arabe. a ce propos, vous signalons que cercles pro-palestiniens ont tenu reunions publiques en suisse sur sujet detenus palestiniens en israel. neutralite suisse n'est pas mise en cause par telles manifestations.

3.5 declaration golda meir a tv romande : a occasion son sejour a geneve, madame meir a declare entre autre que suisse et usa etaient seuls amis israel. a propos cette declaration, rappelons que tv et radio jouissent egalement liberte de

./.

- 4 -

presse. pas inutile signaler ici que cheikh yamani, ministre saoudien petrole, a ete interviewe par radio suisse allemande lors recent passage en suisse.

3.6. avoirs d'ex-empereur ethiopie deposees dans banques suisses, sujet qui a fait objet critiques dans presse algerienne : decision concernant la remise de fonds deposees dans des banques sont prises par les banques interessees et, cas echeant par les tribunaux en conformite avec la loi et independamment de toutes considerations politiques.* thalman.

politique

* pour alger seulement :

p.s. : vos preoccupations concernant presse (cable no 116) feront objet communication ulterieure.